

Bulletin de la Classe des Arts

EXTRAIT

Le sculpteur Louis Jehotte, alias Jéhotte
(1803-1884)
académicien comblé... d'avanies

par Pierre Colman
Membre de la Classe



6^e série
Tome XXI

2010

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE



EXPOSÉ

Le sculpteur Louis Jehotte, alias Jéhotte (1803 – 1884) académicien comblé... d'avaries

par Pierre Colman
Membre de la Classe

«Selon le désir de M. Jehotte, ses funérailles ont eu un caractère entièrement privé» lit-on dans le procès-verbal de la séance que la Classe des Beaux-Arts de notre Académie tient le 7 février 1884¹. On n'est pas plus glacial.

Dix jours plus tard, un éloge funèbre paraît dans le *Journal des Beaux-Arts et de la littérature*. Le ton est radicalement différent. «Louis Jehotte, le sculpteur, est mort, âgé de 80 ans. Il a été professeur, pendant près de 30 ans, à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. On lui doit la statue de Charles de Lorraine, la statue de Charlemagne, le monument du prince de Méan, etc. On a dit trop de mal de cet artiste dont le plus grand tort a été de ne pas se faire une petite cour qui l'eût mis en avant, comme cela s'est fait pour ses collègues contemporains. Jehotte n'a pas laissé de chefs-d'œuvre, c'est vrai; mais parmi les artistes que l'on a prônés et que l'on prône encore, il en est qui ne le valent pas. Jehotte vivait isolé, riche et ayant pris en horreur un monde qu'il n'avait que trop appris à connaître. Il eut jadis de grandes réceptions dans son hôtel de l'Avenue des Arts, son caractère était aimable et doux, ses élèves l'aimaient, et il était instruit. On a de lui des lettres qui témoignent de son esprit et de sa générosité pour les ennemis qu'il eut en grand nombre». Ce texte vengeur, le mot n'est pas

¹ *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 3^e série, t. 7, 1884, p. 210. Tous les académiciens évoqués ici ont une bonne notice dans le catalogue de l'exposition *Cent cinquante ans de vie artistique*, Bruxelles, 1980 (cité ci-après *Cent cinquante ans*).

trop fort, inséré dans la «Chronique générale», n'est pas signé; il est sans doute du directeur de la publication, Adolphe Siret, membre de la Classe des Beaux-Arts; il a en tout cas reçu son aval.

Louis Jehotte, alias Jéhotte², était né le 15 brumaire an XII, c'est-à-dire le 7 novembre 1803, et non pas le 8, et non pas en septembre, et moins encore en 1804³. Et non pas à Herstal, comme aiment à le croire les Herstaliens, ni à Paris, comme le veulent le dictionnaire de Bénézit et les auteurs qui le croient digne de foi, mais à Liège⁴. Il est mort le 3 février 1884, c'est bien établi; à Bruxelles, et non pas à Liège, comme on le lit trop souvent⁵.

Il se dit lui-même «originaire du bourg d'Herstal»⁶. C'est que le berceau de sa famille compte davantage à ses yeux que le hasard de sa naissance. Une famille que le «bourg» revendique haut et fort comme sienne. Ceux de ses membres qui se sont adonnés aux arts y sont à l'honneur dans le musée.

Louis a publié, en compagnie de son ami André Van Hasselt, un livre sur Charlemagne. Il y a travaillé pendant vingt ans, il le souligne. Il y soutient que son héros a vu le jour dans le coin de terre dont lui-même se sent originaire⁷. Il a fait de sa statue équestre (fig. 1) la grande affaire de sa vie⁸.

² Le nom est habituellement prononcé Jehotte dans la région liégeoise et Jéhotte à Bruxelles; cet accent, c'est lui qui l'a ajouté, je m'en suis persuadé: *Jehotte ou Jéhotte?* dans *Les Jehotte, famille d'artistes de Herstal*, cat. exp., Herstal, 2004, p. 17-27.

³ L'auteur de la notice publiée dans l'*Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler (Jéhotte Louis*, t. 18, 1925, p. 493-494) se résigne à écrire «Lüttich, 7.11.1803 oder 1804». L'erreur la plus grave a été répandue par Louis Alvin puis par Paul Saintenoy. Mise au point antérieure à la mienne: *Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles. 275 ans d'enseignement*, cat. exp., Bruxelles, 1987(cité ci-après *275 ans*), p. 350, n. 1.

⁴ ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Mairie de Liège. Arrondissement communal de Liège*, n° 163 (la déclaration est faite le lendemain; les parents sont domiciliés au n° 598 de Féronstrée).

⁵ ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUXELLES, *État-civil, décès, 1884*, n° 510. Pas trace de lui dans les deux ouvrages de Cecilia Vandervelde, *La nécropole de Bruxelles*, Bruxelles, 1991 et *Les champs de repos de la région bruxelloise*, Bruxelles, 1997.

⁶ A. VAN HASSELT et L. JÉHOTTE, *Charlemagne et le pays de Liège*, 2^e éd., Bruxelles et Liège, 1880, p. 318; «de Herstal» vaudrait mieux; si Jéhotte rend l'h muet, c'est sans doute dans l'obsession de cesser de l'aspirer.

⁷ Cl. GAIER, *Survivances de Pépin le Bref et de Charlemagne à Herstal*, dans *Herstal avant l'an mil*, Herstal, 1972, p. 89 et 90. – *Saint-Lambert – Herstal. Patrimoine historique et religieux*, Herstal, 1985, p. 71, n° 16.

⁸ P. COLMAN, *La statue équestre de Charlemagne. Œuvre maîtresse de Louis Jéhotte. Pomme de discorde monumentale*, dans *Mosaïque. Hommages à Pierre*

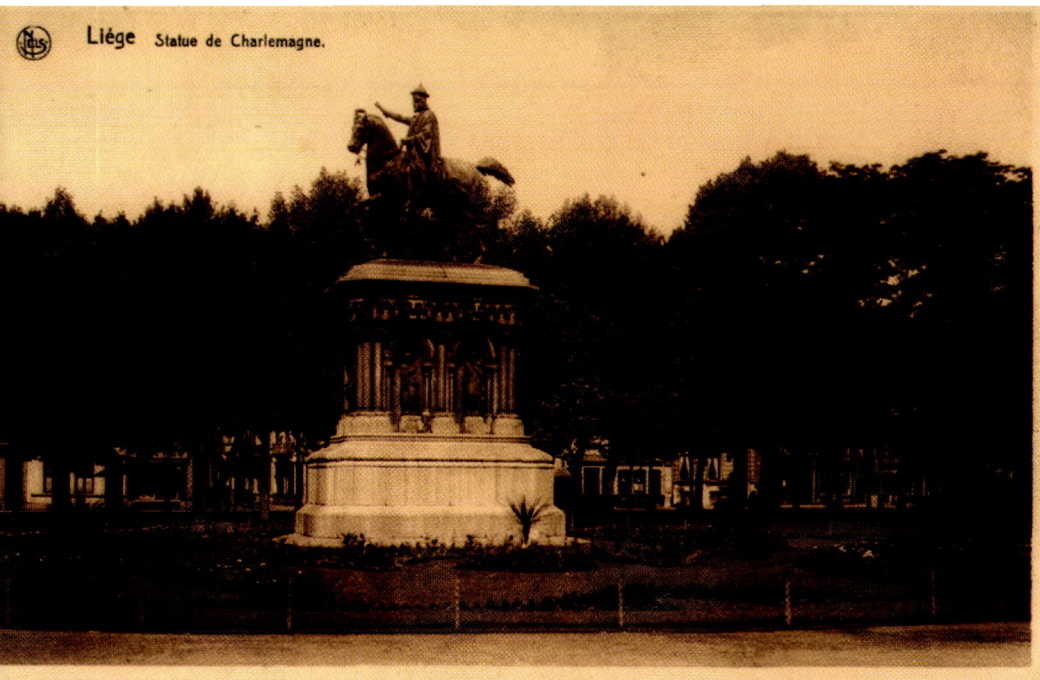


Fig. 1. – Statue équestre de Charlemagne, carte postale, 1897 au plus tôt. © Nels.

En 1855, il fait savoir aux autorités communales liégeoises qu'il est disposé à leur faire don de sa part de travail dans l'entreprise⁹. Elles lui adressent des remerciements et transmettent le dossier à la Commission des Beaux-Arts. Aucun enthousiasme, une sorte de malaise. En prenant ainsi l'initiative, le statuaire a commis la première des maladresses qui lui seront reprochées¹⁰.

Somville, Liège, 2007, p. 7-18 (encore que l'erreur ait été dénoncée en temps voulu à trois reprises, le premier des sous-titres a été accolé au titre). – J.-P. DUCHESNE et I. GRAULICH, *Avatars du ci-devant siège « princier-épiscopal » aux XIX^e et XX^e siècles*, dans B. DEMOULIN (dir.), *Liège et le palais des princes-évêques*, Bruxelles, 2008, p. 152 et 154. Voir aussi A. DIERKENS, *Le Moyen Age dans l'art belge du XIX^e siècle. I. La statue équestre de Charlemagne par Louis Jéhotte (Liège, 1868)*, dans *Annales d'histoire de l'art et d'archéologie de l'ULB*, t. 9, 1987, p. 117-126. – A. CREUSEN, *La Sculpture civile urbaine à Liège de 1830 à 1940*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 110, 1999, p. 242-244. – A. CREUSEN, *La sculpture civile urbaine à Liège de 1830 à 1940*, étude présentée en réponse à la deuxième question du concours annuel. Section Histoire et critique. Académie royale de Belgique, 2001, p. 39-40, 98-99 et 168-169.

⁹ *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, t. 13, 1855, p. 428. L'exemple de pareille générosité avait été donné par David d'Angers et par Louis Rochet (DIERKENS, *o. c.*, p. 127-128).

¹⁰ *La Meuse*, n° 179, 27.7.1868, p. 1. – COLMAN, *La statue... o. c.*, p. 10.

Un interminable conflit va naître ensuite au sujet de l'emplacement à choisir¹¹. Louis veut le centre de la place Saint-Lambert, les autorités communales non. Elles optent, de guerre lasse, pour le boulevard d'Avroy. Louis n'en veut pas; il a l'audace d'intenter un procès à l'État et à la Ville; il le perd.

L'inauguration a lieu le 26 juillet 1868. Du beau monde en quantité et la grosse foule. Mais pas la moindre Altesse royale, pas le moindre ministre. Pas le moindre académicien, à titre officiel en tout cas. Pas de gardes civiques en grande tenue, comme il avait été prévu. Pas de programme imprimé, sous prétexte que ses « principales parties » ont été « abandonnées »¹². Le gouverneur de la Province, qui préside la cérémonie à la demande du ministre de l'Intérieur, il prend bien soin de le souligner, prononce un discours embarrassé. La gouaille fait florès.

Huit ans plus tard, des vandales arrachent de leur emplacement trois des six statues du piédestal. Jéhotte rend la Ville responsable et lui fait un nouveau procès; il le perd. À son tour, la Ville attaque le sculpteur en justice, le considérant comme responsable de la dégradation rapide de la pierre du piédestal. Le procès n'était pas clos au moment de son décès. Treize ans après, un nouveau socle a été réalisé, sur ses plans. La signature a cessé d'être visible. L'inscription *Carolus Magnus, Magnus bello, Major pace* s'est vue réduite aux deux premiers mots. L'heure n'était pas à chérir la paix, mais bien à préparer la guerre¹³.

¹¹ *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, t. 18, 1860, p. 248-249; t. 20, 1862, p. 389-391; t. 21, 1863, p. 402-403 et 425-426; t. 22, 1864, p. 277-284, 433-437 et 821; t. 24, 1866, p. 231 et 796-800; t. 25, 1867, p. 182-188. – Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, 2^e éd., t. 3, p. 202-203 (le texte a été écrit pour l'essentiel en 1885 au plus tard; voir Th. GOBERT, *Les rues de Liège*, Liège, t. 1, 1884, p. 81-82). – DIERKENS, *o. c.*, p. 119-122.

¹² *La Gazette de Liège*, n^o 179, 25 et 26.7.1868, p. 2.

¹³ *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, 1897, p. 422. La hauteur aurait été diminuée d'un mètre environ. J'ai des doutes à ce sujet. La hauteur de la marche inférieure, qui semble avoir été réduite, ne dépassait guère cinquante centimètres. La statue est haute de cinq mètres, l'ensemble de douze, on le répète. Gobert a vu l'inscription « presque effacée »: *Les rues de Liège*, Liège, t. 1, 1884, p. 81. La gravure qui reproduit le monument dans la livraison de 1868 de la revue *De vlaamsche school* permet de mesurer les changements. Voir aussi Chr. RENARDY (dir.), *Liège et l'exposition universelle de 1905*. Liège, 2005, p. 202 (la légende date la photo de 1868, l'année de l'inauguration; elle est à dater de 1897, l'examen du profil du socle le prouve: P. COLMAN, *Un profil révélateur*, dans *Chronique de la Société royale Le Vieux-Liège*, n^o 343, 2010, p. 632-633.

L'inauguration «sans appareil» du monument liégeois avait fait l'objet d'un compte rendu tout vibrant d'indignation dans le *Journal des Beaux-Arts*; «la statue du prince Charles de Lorraine, du même auteur, a eu un sort à peu près pareil à celle de Charlemagne», rappelle le journaliste; or, elle est considérée «comme une des plus heureusement réussies de Belgique»¹⁴.

L'emplacement que le ministre avait fixé et en fonction duquel le sculpteur avait conçu l'œuvre, la place du Palais de la Nation, avait été rejeté par les autorités communales. Des simulacres en planches avaient été placés à l'essai en divers endroits. Au terme des tergiversations, c'est le centre de la cour du Palais de l'Industrie qui fut choisi¹⁵. Là où allait être creusé longtemps plus tard le puits de lumière des Musées royaux. Du coup déplacée¹⁶, la statue est maintenant excentrée d'une manière propre à faire gémir les mânes du sculpteur et surtout ceux du modèle. Elle est du moins dans un cadre architectural approprié (fig. 2)¹⁷.

¹⁴ N° 16 (31.8.1868), en tête de la première page («manque de dignité inconcevable», «malsonnantes épigrammes», «inconvenante série de plaisanteries au gros sel»).

¹⁵ J. VAN LENNEP, dans *Les sculptures de Bruxelles*, Patrick Derom dir., Anvers, 2000, p. 31-32 et fig. 25. – *Les sculptures de Bruxelles. Inventaire*, Patrick Derom dir., Bruxelles, 2002, p. 69.

¹⁶ Nat Neujean conserve de précieuses notes de l'architecte Roger Bastin sur le déménagement.

¹⁷ ... et dans un coin tranquille. Celle qu'elle a remplacée, les révolutionnaires l'ayant envoyée à la fonte, se dressait au centre de la place Royale, là où le destrier de Godefroid de Bouillon piaffe depuis le 15 août 1848 (Ch. JORDENS-LEROY, *Un sculpteur belge du XIX^e siècle, Louis-Eugène Simonis*, Bruxelles, 1990, Mémoires de la Classe des Beaux-Arts, coll. in-8°, 2^e série, t. 16, fasc. 3, p. 72-83), au beau milieu d'un carrousel d'automobiles, d'autocars, d'autobus et de tramways, sous une toile d'araignée de câbles métalliques... Le message que délivrait la place lors de sa création, c'était «Vive le prince noble et généreux qui nous gouverne» (B. D'HAINAUT-SVENY, *Du Palais de Bruxelles à la Place royale. Évolution des figures architecturales du pouvoir sur le Coudenberg*, dans *Bulletin de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, 6^e série, t. 11, 2000, p. 31-79); celui qu'elle délivre aujourd'hui, c'est LIBERTÉ, INÉGALITÉ, MOBILITÉ; ou encore ROULER, C'EST VIVRE. Le discours des monuments publics change avec le temps. Exaltant lors des inaugurations, spécialement au XIX^e siècle, il devient de plus en plus désabusé et de moins en moins audible; inaudible pour l'écrasante majorité. «L'œil écoute», Paul Claudel dixit. Mais ceux qui «ont des yeux et ne voient point» n'entendent point non plus.



Fig. 2. – *Statue de Charles de Lorraine*, 1848, bronze, Bruxelles, Place du Musée. Photographie ancienne. © IRPA-KIK, Bruxelles.



Fig. 3. – *Cain maudit*, 1850, bronze. Bruxelles, Palais des Académies, Bruxelles.
© IRPA-KIK, Bruxelles.

«Déplorable affaire», résume Jéhotte le 12 août 1848¹⁸. Il allait bientôt souffrir davantage à propos d'une statue dans laquelle plus d'un auteur salue son chef-d'œuvre : son *Cain maudit*¹⁹.

Cette statue (fig. 3) a pris place dans le parc de l'Académie royale de Belgique. Le contexte lui confère une valeur ornementale qui éteint sa charge affective. Le socle classique est si haut que la massue du crime est à peine visible. On voit fort bien, en

¹⁸ ARCHIVES DE L'ACADÉMIE ROYALE, *Fonds de Stassart*, n° 995, p. 18; voir aussi p. 17 et 21.

¹⁹ J. BOSMANT, *L'évolution de la sculpture au XIX^e siècle*, dans *La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres, Arts, Culture*, éd. R. Lejeune et J. Stiennon, t. 2, Bruxelles, 1978, p. 564-565. – J. VAN LENNEP, dans *Les sculptures de Bruxelles*, P. Derom dir., Anvers, 2000, p. 59 et fig. 50. – *Les sculptures de Bruxelles. Inventaire*, P. Derom dir., Bruxelles, 2002, p. 69.

revanche, la peau de bœuf non débarrassée des sabots rendue avec réalisme. L'étiquette «sculpteur néo-classique»²⁰ est réductrice à l'excès, une œuvre comme celle-ci suffit à le prouver. Placée au fond d'un parc à l'anglaise, près d'une grotte profonde, elle ferait sous un ciel d'orage un effet extraordinaire. Le premier fratricide ne fuit nullement devant l'Éternel, comme on l'a dit et répété: il est cloué au sol par la malédiction divine.

L'œuvre est présentée au Salon de Bruxelles et au Salon de Paris en 1851. Elle est reproduite au burin et en lithographie pour la circonstance. Elle est aussi photographiée par un certain Radoux²¹. Elle est reproduite sur une médaille créée par le frère cadet de Louis, Constantin, à l'initiative du Cercle artistique et littéraire de Liège²². Célébrée par André Van Hasselt, elle est vitupérée par les critiques d'avant-garde²³: ils brocardent en Jéhotte le disciple de Thorwaldsen et de Mathieu Kessels et l'auteur d'un essai (perdu et présumé doctrinaire) sur la sculpture grecque; ils n'ont pas de mots assez durs pour les sculpteurs qui ne rejettent pas radicalement les dogmes du néo-classicisme; ils applaudissent ceux qui passent du réalisme au naturalisme, même avec brutalité, même avec vulgarité. À l'Exposition universelle de 1855, où a figuré le *Caïn maudit*, une médaille d'or est décernée à Victor Van Hove pour un *Esclave nègre après la bastonnade*, porté aux nues à Bruxelles l'année précédente²⁴.

Une autre œuvre de Jéhotte se trouve en place d'honneur à l'intérieur du palais, dans la salle du trône: le buste de Louis Dewez, secrétaire perpétuel de 1821 à 1834²⁵. C'est un portrait de restitu-

²⁰ *Cent cinquante ans*, p. 114.

²¹ Le tirage qui faisait partie des collections d'Ulysse Capitaine (H. HELBIG et M.-L. GRANDJEAN, *Catalogue des collections léguées à la Ville de Liège par Ulysse Capitaine*, t. 3, Liège, 1872, n° 581) s'est miraculeusement conservé; il est au Cabinet des Estampes et des Dessins de la Ville de Liège, en compagnie des deux estampes.

²² Ce Cercle, fondé «peu avant 1848» était «en quelque sorte» un rival de la Société libre d'Émulation (R. MALHERBE, *Liber memorialis 1779-1870*, Liège, 1879, p. 28). Il a fait peu de bruit. Constantin comptait parmi les membres de sa commission (*Les Jéhotte... o. c.*, p. 9 et 50-51).

²³ *La sculpture belge au 19^e siècle*, cat. exp., Bruxelles, 1990, t. 1, p. 67 et fig. 35; t. 2, p. 460.

²⁴ *Ibidem*, p. 68 et fig. 37.

²⁵ *Ibidem*, t. 2, p. 461, n° 73. – *Les bustes*, p. 72 (situé la livraison en 1835) et 352-353. – *Heimwee naar de Klassieken. De beelden van Mathieu Kessels en zijn tijdgenoten 1815-1840*, cat. exp., Zwolle, 1994, p. 125, n° 46. Le modèle est trop souvent confondu avec son homonyme, l'architecte, bien plus connu que lui; Laurent-Benoît, né en 1731, ne saurait être en cause, compte tenu de l'âge apparent et du vêtement.

tion : fruit d'une souscription lancée après le décès de l'intéressé, il a été créé en 1835. C'est en 1860 seulement que le sculpteur attire sur lui l'attention des autorités académiques. C'est en 1869 seulement qu'il livre l'exemplaire en cause, sans le signer ni le dater. Le buste (fig. 4) n'attire aucunement le regard de celui qui passe. Mais il le retient. Malgré les yeux vides, à l'antique, la vie sourd secrètement du marbre. L'homme est dans la force de l'âge. Le visage, marqué de rides fermement dessinées, n'est pas de face ; il est très légèrement détourné. La bouche et les sourcils sont discrètement asymétriques. Les passementeries du vêtement, jusqu'à l'ourlet des boutons, sont d'une exécution savoureuse autant que soignée. Les boutons sont ornés d'un aigle, ce qui invite à reconnaître un fonctionnaire impérial. Dewez a de fait été sous-préfet de Saint-Hubert de 1800 à 1814²⁶.

Quatre autres bustes sont conservés aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Celui de Nicolas-Jean Rouppe, « exécuté de souvenir », est remarquable²⁷. Celui du baron Érasme-Louis de Surlet, régent de Belgique, très romain dans sa puissante laideur, ne l'est pas moins. Celui du roi Léopold premier²⁸ et celui du peintre Henri Van Assche, eux, manquent d'accent²⁹.

Un beau buste d'homme sur le socle duquel on lit « J. L. JEHOTTE FT ROMAE 1826 » est conservé au château de Deulin ; on voit en lui un membre de la famille de Harlez³⁰.

C'est peu après la création de la Classe des Beaux-Arts que ses portes s'ouvrent devant Jéhotte. Mais il n'est que correspondant. Il va le rester jusqu'à son dernier soupir, pendant près de quarante ans, de 1846 à 1884. Il va le rester même après le décès de Simonis en 1882 et celui de Geefs en 1883. L'un et l'autre avaient été choisis par le roi. Les deux autres places étaient allées par voie d'élection à Joseph Geefs, le propre frère de Guillaume, et à Charles-Auguste Fraikin ; ce dernier a été élu à l'âge de vingt-neuf ans³¹ ; élu membre effectif sans avoir été correspon-

²⁶ *Exposition Le Romantisme au pays de Liège*, Liège, 1955, p. 79. – J.-M. DUVOSQUEL, *La statistique... publiée en 1802 par le sous-préfet Louis Dewez*, dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'histoire*, t. 9, 2003, p. 135-204.

²⁷ *Les bustes*, p. 72. – *Cat. MRBA*, p. 243. L'allure est très moderne ; les yeux sont incisés.

²⁸ Objet d'une lettre adressée le 19 juin 1832 par Louis à Marie-Amélie, reine des Français et apostillée par elle : BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE CENTRALE COMMUNALE, LIÈGE, *Fonds Capitaine*. Merci à Monique Smal.

²⁹ *Les bustes*, p. 72. – *Cat. MRBA*, p. 243-244.

³⁰ Merci à Gaétane Warzée qui m'a fait connaître l'œuvre.

³¹ *Cent cinquante ans*, p. 108, 110, 112 et 130.



Fig. 4. – *Buste de Louis Dewez*, 1860, marbre. Académie royale de Belgique, Inv. n° 60. Bruxelles, Palais des Académies. Photo Luc Schrobiltgen, Bruxelles.

dant, alors que Jéhotte, son aîné de quatorze années, pas moins, l'était, lui, depuis l'année précédente...

L'Académie a fait bien sentir à Jéhotte qu'elle l'avait placé en position subalterne. Goswin de Stassart, personnage éminent, membre de la Classe des Lettres, ayant rendu l'âme en 1854, son buste fut commandé à Simonis. Jéhotte en avait modelé un vingt ans plus tôt³². Averti par ses soins, le ministre se sentit dans l'embarras; il consulta discrètement le secrétaire perpétuel; celui-ci répondit qu'on ne saurait «déceimment» refuser la préférence à un membre effectif³³.

Eugène Simonis n'en finissait pas de damer le pion à «son ami»³⁴. Le mercredi 10 mars 1847, il propose au secrétaire perpétuel Adolphe Quételet d'organiser un dîner entre académiciens; «quelques-uns en seraient peut-être mieux disposés le lendemain», écrit-il, sarcastique³⁵. Le lendemain, c'est le jour de la séance de la Classe des Beaux-Arts... Louis Jéhotte est visé, sans nul doute. Il a boudé les séances, comme de juste.

Simonis avait été le condisciple de Jéhotte, son aîné de sept ans, d'abord à Liège dans l'atelier de François-Joseph Dewandre, puis à Rome dans celui de Mathieu Kessels³⁶. Aurait-il alors souffert d'un complexe d'infériorité au point de se jurer d'avoir sa revanche? On peut à tout le moins se poser la question.

Jéhotte avait dans la Classe un défenseur fidèle, Adolphe Siret, et un allié sûr, André Van Hasselt... dont les relations avec ses confrères étaient fort loin d'être au beau fixe³⁷. Il y avait un détracteur caute-

³² ARCHIVES DE L'ACADÉMIE ROYALE, *Fonds de Stassart*, 995; le buste est évoqué dans deux des lettres de 1835, p. 1 et 7. «Il est saisissant de voir combien il est plus ressemblant que celui de Simonis» écrit Marie-Rose Thielemans (*Goswin, baron de Stassart 1780-1854. Politique et franc-maçonnerie*, Bruxelles, 2008, p. 753, n. 2).

³³ *Les bustes*, p. 172-173, 209, 210, fig. 21, 225-226 et 406-407. Voir aussi *Cent cinquante ans*, p. 116, n° 261 et n° 262.

³⁴ *Cent cinquante ans*, p. 114. Le catalogue de l'*Exposition Le Romantisme au pays de Liège* place Simonis avant Jéhotte de toutes les façons (p. 150-152). Une des rues de Liège porte le nom du premier, aucune celui du second. Les musées communaux ont des œuvres du premier, aucune du second...

³⁵ *Cent cinquante ans*, p. 132, n° 301. Simonis est le premier visé dans les remarques caustiques de l'éloge funèbre cité en tête, j'en suis persuadé.

³⁶ J. PURAYE, *La Fondation Lambert Darchis à Rome*, Rome et Liège, 1993, p. 24, 205, 209 et 390.

³⁷ L. ALVIN, *Notice sur André Van Hasselt*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. 43, 1877, p. 159-226.

leux, le chevalier Joseph-Edmond Marchal, secrétaire perpétuel³⁸, et deux ennemis déclarés, le peintre François-Joseph Navez et surtout Louis Alvin, six fois directeur et trois fois président.

La notice de Jéhotte ne sera publiée dans l'Annuaire qu'en 1942, près de soixante ans après sa mort; elle est loin d'être sans imperfections³⁹. Son dossier dans les archives est d'une fâcheuse minceur; c'est parce que la Première guerre mondiale l'a mis à mal, m'a-t-on dit⁴⁰. Le résultat est là: le sculpteur est purement et simplement passé sous silence dans maints ouvrages où lui était due à tout le moins une place honorable⁴¹.

C'est à l'Académie de Bruxelles que l'amertume a été le plus généreusement versée à Louis Jéhotte. Il y a été professeur de sculpture, le seul et unique pendant plus d'un quart de siècle⁴². Sa carrière commence en 1835. Confronté à une situation tout à fait désastreuse, il fait montre de ténacité et de clairvoyance. Mais les choses vont se gâter une dizaine d'années plus tard. Frappé par une congestion cérébrale en 1846, il demande à être suppléé par Charles-Auguste Fraikin; il se heurte à un refus de son directeur, François-Joseph Navez. Il est entré en conflit avec lui, mais aussi avec le secrétaire, Louis Alvin. Celui-ci, qui avait été intimement lié avec lui aussi bien qu'avec son père et qui avait même partagé un appartement avec Louis, ira jusqu'à l'accabler d'invectives en pleine rue⁴³.

³⁸ Marchal a fait l'objet d'une notice savoureuse, discrètement caustique, signée de Lucien Solvay, dans l'Annuaire de l'Académie (1921, p. 217-255).

³⁹ P. SAINTENOY, *Notice sur Louis Jéhotte*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. 108, 1942, *Notices biographiques*, p. 151-171. Par une savoureuse ironie du sort, celle de Louis Alvin a paru dans la même livraison: V. TOURNEUR, *Notice sur Louis-Joseph Alvin*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. 108, 1942, p. 107-127.

⁴⁰ SAINTENOY, *o. c.*, p. 151. Il s'est enrichi par mes soins.

⁴¹ DIERKENS, *o. c.*, p. 118, n. 8; il s'agit là d'auteurs belges; les étrangers font naturellement moins bien encore. Pas un mot, par exemple dans le gros livre de Pierre Kjellberg, *Les bronzes du XIX^e siècle. Dictionnaire des sculpteurs* (Paris, 1996), «premier ouvrage complet» sur le sujet; les Belges y sont réduits à la portion congrue. L'ignorance a pourtant cessé d'être excusable depuis la mémorable exposition de 1990.

⁴² 275 ans, principalement p. 273-278 et 348-350; mentions disséminées, en très grand nombre, répertoriées p. 462.

⁴³ 275 ans, p. 274-275. Voir aussi L. ALVIN, *Notice sur André Van Hasselt*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique pour 1877*, t. 43, 1877, p. 168. – TOURNEUR, *o. c.*, p. 107-127, spécialement p. 112-113 et 119; le caractère de l'académicien est peint en vives couleurs. Notice informative: *Cent cinquante ans*, p. 275.

Jéhotte est accusé d'être incapable de maintenir un minimum de discipline, et en particulier de tolérer que ses élèves vident leur vessie derrière les plâtres de l'atelier ! Il était critiqué aussi, bien à tort, parce qu'il réservait son attention aux meilleurs éléments, s'efforçant de les préparer pour les concours prestigieux : ainsi pour quatre futurs professeurs de l'Académie elle-même, dont Pierre-Charles Van der Stappen ; ainsi pour Constantin Meunier. De l'avis de Jacques Van Lennep, « sans son acharnement, la sculpture belge n'aurait jamais atteint sa prestigieuse réputation »⁴⁴.

Lorsqu'en 1862 l'institution est réformée en profondeur, il voit les cours supérieurs lui échapper au bénéfice d'Eugène Simonis ; c'est à ses yeux une « ignominieuse destitution ». Outré, il refuse de donner le cours inférieur. Il entame une action en justice contre la Ville de Bruxelles ; en pure perte⁴⁵. Il ne tarde pas à démissionner.

Jéhotte a-t-il été sauvé de la misanthropie par les « Amis philanthropes », la loge maçonnique qui avait enregistré son inscription dès le 17 juin 1837⁴⁶ ? Il a entretenu des relations déférentes à l'extrême et discrètement cordiales avec Goswin de Stassart, Grand Maître du Grand Orient de Belgique⁴⁷, dont il a, pour rappel, modelé le buste. Il a nonobstant décroché deux commandes majeures d'art religieux. La plus importante est celle du monument funéraire de François-Antoine de Méan (1765-1831), dernier prince-évêque de Liège, puis cardinal primat des Pays-Bas ; érigé en 1837 dans la cathédrale de Malines, il s'inscrit dans le courant italianisant. L'autre est celle du banc de communion de l'église Notre-Dame à Bruges, daté de 1843 ; le centre en est occupé par un grand bas-relief représentant la Dernière Cène, pastiche libre de celle de Léonard de Vinci.

Jéhotte s'est lié avec Jean-Baptiste Lauwens, conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles. Leur amitié a laissé d'attachants témoins. Le magistrat a reçu du sculpteur un cadeau superbe : une médaille à son effigie, datée de 1854, frappée « à petit nombre

⁴⁴ 275 ans, p. 275.

⁴⁵ 275 ans, p. 295, n. 81 et 82.

⁴⁶ Obligeante communication orale de M. René Brion, archiviste. Jéhotte est à peine mentionné dans l'ouvrage dont Andrée Despy-Meyer a dirigé l'élaboration, *Bruxelles. Les francs-maçons dans la cité* (Gand, 2000, p. 186).

⁴⁷ THIELEMANS, *o. c.*, p. 380, 611, 688, 753 et 754. Catholiques et libres-penseurs s'affrontent durement à l'Académie, en particulier lors de l'élection de Marchal ; un sujet digne de l'intérêt d'un historien impartial.

pour être donnée à des amis», au témoignage de Renier Chalon, qui juge à juste titre l'exécution remarquable⁴⁸. La légende est en latin : IOANN. BAPT. LAVWENS / CVR. JVSTIT. BRVXELL. A CONSILIIIS / LVD JEHOTTE SCVLPSIT MONVMENTVM ET PIGNVS AMORIS; la référence à l'Énéide suit : VIRG. AEN. V. 538. Louis, fils et frère de médailleur, ne s'est avancé dans leur domaine qu'à cette occasion.

Deux ans plus tard, le magistrat a offert au sculpteur un objet peu banal : une sorte de *tazza* couverte sur un socle de plan carré, en argent, dans laquelle sont montées différentes médailles, ou plus exactement la reproduction de l'une de leurs faces ou des deux (fig. 5). Celle de Louis, naturellement. Celle que Léonard, son père, a créée à l'occasion de l'inauguration du tombeau de Mgr de Méan⁴⁹. Celles que Constantin, son frère cadet, a consacrées à trois autres de ses œuvres majeures : la statue de Charles de Lorraine, celle de Caïn et le monument de Charlemagne ; mais aussi le profil de Grétry⁵⁰. Celui de Louis, le revers du *Caïn*, est en place d'honneur, au centre du couvercle. Une longue dédicace se lit sur l'une des faces du socle : VIRO / OPTIMO AMICISSIMO / LVD. JEHOTTE / STATVARIO EGREGIO / ACAD. REG. BELG. / SOCIO MERITISSIMO / I. B. LAVWENS / CVR. JVST. BRVX. A CONSILIIIS / ANIMVM GRATVM / TESTATVRVS / D. D. D. / A° MDCCCLVI. L'objet est passé dans les collections du Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale Albert I^{er}, sans doute par legs de la veuve du sculpteur, Louisa. Elle lui avait offert le 23 mars 1885 une médaille et huit essais, œuvres de Léonard⁵¹. Née à Londres de James et Frances Parkinson, elle n'a pas fait parler d'elle. Le portrait en buste que Louis a fait d'elle en 1834 s'est perdu⁵². Elle lui a survécu : elle est

⁴⁸ *Revue de la numismatique belge*, 2^e série, t. 5, 1855, p. 311-312. Simple mention dans le bel ouvrage de synthèse de Luc Smolderen, *La médaille en Belgique des origines à nos jours*, Wetteren, 2009, p. 117.

⁴⁹ Sur les médailles de Léonard Jéhotte, voir surtout L. S. FORRER, *Biographical Dictionary of Medallists*, t. 2, Londres, 1904, p. 68-70.

⁵⁰ Sur les médailles de Constantin, voir surtout *Médailles historiques de Belgique*, t. 1, Bruxelles, 1869-1890, p. 135-141 (liste, établie par lui-même, des 64 médailles dont il est l'auteur).

⁵¹ Le registre d'inventaire l'atteste. En date du 20 octobre 1868, il consigne un envoi « du dépt de l'intérieur » : les sujets sont précisés, ce qui permet de reconnaître des œuvres des Jéhotte, malgré l'absence de leurs noms.

⁵² *Cat. MRBA*, p. 243. Trois autres œuvres mentionnées dans le catalogue sont perdues ; on n'en a même pas de photographie. Grâce à une acquisition récente (univ. 11940), un *François I^{er} à cheval* (et non pas *Charles Quint à la chasse*) considéré comme un chef-modèle (*Vers la modernité*, cat. exp., Liège, 2001, n° 169), le bilan est un peu moins affligeant. Merci à Francisca Vandepitte pour ces éclaircissements.



Fig. 5. – *La coupe Lauwens*. Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des Médailles. Bruxelles. Photo Musée de Herstal.



Fig. 6. – *Portrait de Louis Jéhotte*, dessin au crayon d'Antoine Van Ysendyck fait à Rome en 1825, papier 95 × 75 mm. Liège, Musée de la Vie Wallonne, inv. H. Michel 19226. © Musée de la Vie Wallonne.

morte le 5 janvier 1890 à l'âge de septante-huit ans⁵³. Le couple est resté sans descendance.

La galerie des portraits de Louis Jéhotte s'ouvre sur un petit chef-d'œuvre, un dessin au crayon fait à Rome en 1825 comparable en qualité à ceux qu'y faisait Ingres à la même époque, justement célèbres (fig. 6). Il est d'Antoine Van Ysendyck, peintre d'histoire aujourd'hui fort oublié, qui a séjourné là-bas de 1825 à 1828, puis à Paris, en s'y forgeant une belle réputation de portraitiste, de 1828 à 1838, et qui s'est fixé ensuite à Mons, où il a dirigé l'Académie dès 1840⁵⁴.

Pas de date sur le portrait en buste peint par un peintre anonyme de talent modeste, en triste état, ni sur le dessin au crayon sans prétention qui ont été montrés à l'exposition de Herstal⁵⁵.

En 1839, Charles Baugniet publie un album de trente lithographies intitulé «Les Artistes contemporains». Jéhotte, un peu empâté, pose debout près de sa *Baigneuse* de 1834⁵⁶ et d'un projet de monument qui reste à identifier (fig. 7).

Son profil a été ciselé par son frère cadet Constantin au revers de la médaille de Caïn (fig. 8); il est intégré dans la coupe Lauwens. Demandez l'a gravé d'après cette médaille pour accompagner la notice publiée dans l'Annuaire de l'Académie. Je l'ai reconnu dans l'un des médaillons qui ponctuent la frise du haut du socle de la statue de Charlemagne, où il a pour pendant une tête de femme voilée qui doit être un portrait de son épouse⁵⁷.

Paul Saintenoy fait mention d'un buste en plâtre dans lequel il ne se décide pas à reconnaître formellement Louis, embrouillé qu'il est dans une argumentation confuse. Il le situe dans les collections du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Royale⁵⁸. Je l'y ai cherché en vain, sans le trouver non plus dans le registre d'inventaire.

Loin de moi l'ambition de faire de mon concitoyen un artiste maudit ou un génie méconnu. Libre à moi, en revanche, de le plaindre d'avoir été abreuvé de tant de fiel. Je salue en lui un

⁵³ VILLE DE BRUXELLES, État-civil, n° 167; merci à M^{me} Thomas pour son aide.

⁵⁴ Il y a été le maître d'Antoine Bourlard, membre correspondant le 7 janvier 1897.

⁵⁵ *Les Jehotte... o. c.*, p. 31 et 49.

⁵⁶ ARCHIVES DE L'ACADÉMIE ROYALE, *Fonds de Stassart*, n° 995, p. 13; 24.1.1841; Louis fait don d'une esquisse; la statue a été acquise par le duc d'Arenberg.

⁵⁷ COLMAN, *La statue... o. c.*, p. 13.

⁵⁸ P. SAINTENOY, *Notice sur Louis Jéhotte*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. 108, 1942, *Notices biographiques*, p. 162-163.



Fig. 7. – *Portrait de Louis Jéhotte*, une des trente lithographies publiées en 1839 par Charles Bagniet dans un album intitulé *Les Artistes contemporains*.
© Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles.

artiste parfaitement maître de son talent et de ses émotions, d'une probité sans faille, tendu dans l'ambition de répondre aux grandes espérances qu'il avait éveillées, patriote dans l'âme, doué au plus haut degré des qualités que réclamait son temps. Qualités dont le vingtième siècle a fait litière: il fallait scandaliser, faire courir les foules, sidérer les commentateurs, brûler le Louvre, être Picasso ou s'ouvrir les veines. Dopé par un individualisme forcené, le



Fig. 8. – *Portrait de Louis Jéhotte par son frère cadet Constantin, revers de la médaille de Caïn, 1851.* © Musée de Herstal.

romantisme, invétéré, a engendré le pire comme le meilleur. «Génial» est galvaudé. «Académique» a pris en 1839 un sens péjoratif, si j'en crois mon «Petit Robert»; il a engendré en 1876 «académisme», encore plus dévalorisant.

Louis Jéhotte n'a pas manqué d'audace. Il a dépassé de beaucoup le néo-classicisme; il s'est montré ouvert au romantisme et au réalisme. Sa réhabilitation n'appartient pas à un futur nébuleux; elle se dessine déjà. Pour preuve, mon exposé et l'attention que vous avez bien voulu lui accorder⁵⁹.

⁵⁹ Je me plais à adresser de vifs remerciements aux diverses personnes qui ont mis à ma disposition les trésors documentaires dont ils ont la garde, tant à Bruxelles, au Cabinet des estampes et au Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale Albert I^{er} et aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, qu'à Liège, à la Bibliothèque Chiroux-Croisiers et au Cabinet des estampes et des dessins de la Ville, aux Collections artistiques de l'Université, au Musée de la vie wallonne et au Service des affaires culturelles de la Province, sans oublier le musée de Herstal. Je les adresse tout spécialement à notre confrère Jacques van Lennep.

Académie Royale de Belgique
Palais des Académies
Rue Ducale 1
B-1000 Bruxelles

Imprimerie Communications s.p.r.l. (Limal)